

DEMANDE DE DEROGATION "ENFANTS HORS COMMUNE"

Cette demande doit être complétée par la famille et remise au directeur de l'école d'accueil

ECOLE DEMANDEE :	<input type="checkbox"/> PRIMAIRE	Classe :
	<input type="checkbox"/> MATERNELLE	Classe :
Nom et prénom de l'enfant :		
Date de naissance :		
Nom du responsable légal (père, mère, tuteur) :		
Domicile (N°, rue, commune) :		
.....		
L'enfant était-il scolarisé l'an dernier :	OUI NON	(Rayer la mention inutile)
si oui, nom de l'école :		
de la commune de :		

MOTIF DE LA DEMANDE D'INSCRIPTION HORS DE LA COMMUNE DE RESIDENCE
(Les dossiers incomplets seront renvoyés aux demandeurs)

- | | |
|--|---|
| 1 <input type="checkbox"/> Obligations professionnelles des parents ou tuteurs légaux
<small>Joindre OBLIGATOIREMENT les certificats de travail</small> | 3 <input type="checkbox"/> Frère ou sœur en cours de scolarité
<small>Joindre OBLIGATOIREMENT les certificats de scolarité</small> |
| 2 <input type="checkbox"/> Santé de l'enfant
<small>Joindre OBLIGATOIREMENT un certificat médical</small> | 4 <input type="checkbox"/> Autre motif, à préciser sur feuille séparée |

Décision du maire de la commune de résidence	Décision du maire de la commune d'accueil
Inscription autorisée <input type="checkbox"/> ↳ <u>sous réserve de gratuité</u>	Inscription autorisée <input type="checkbox"/>
Inscription refusée <input type="checkbox"/>	Inscription refusée <input type="checkbox"/>
Motif :	Motif :
Fait à le	Fait à le
Le maire de la commune de	Le maire de la commune de

Les données personnelles recueillies à l'occasion du dépôt du dossier de demande de dérogation scolaire de votre enfant font l'objet d'un traitement automatisé destiné au service des affaires scolaires et périscolaires. Elles sont conservées pendant toute la scolarité de l'enfant et régulièrement mises à jour par le service des affaires scolaires et le service population. Elles sont utilisées pour permettre l'inscription de votre enfant à l'école maternelle ou élémentaire, et à des fins d'évaluation des politiques publiques concernées (politique éducatives, rythmes scolaires...). Les données pourront être rendues anonymes à des fins statistiques. Vous disposez d'un droit d'accès aux données personnelles vous concernant, à leurs rectifications, de demander leur suppression si elles ne correspondent plus aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées.